



AGRESSION SUR LA MAH2

Le lundi 05 juin 2023 vers 11h50, alors que notre collègue du Rez-De-Chaussée de la Maison d'Arrêt Homme (MAH) 2 distribuait les repas du midi, un détenu a forcé le passage car il ne souhaitait plus être pensionnaire de cette cellule.

Peut-être y avait-il un manque de confort dans « le camp de vacances ?! »

En effet, après que le surveillant d'étage a souhaité ramener le détenu dans sa cellule, ce dernier s'est **débattu violemment** et a porté **un coup de poing** au niveau de la mâchoire gauche de notre collègue. L'alarme portative a été déclenchée et les renforts sont arrivés. La mise en prévention en cellule disciplinaire a été le seul moyen de mettre fin à l'**agression** !!!

À croire que frapper un membre du personnel devient une normalité ! Peut-être un nouveau moyen de se dire bonjour ?!!!



Les temps qui arrivent s'annoncent durs pour nos agents, avec une violence grandissante et un manque de sanctions à leurs apporter. C'est pour cela que **FO Justice** se bat avec encore plus d'acharnement pour faire entendre votre voix.

Les détenus n'ont plus peur de prendre à partie les surveillants !!!

3 agressions en seulement 7 jours !!!

FO Justice DEMANDE des sanctions disciplinaires maximales **FERMES** à l'encontre du détenu.

FO Justice FELICITE le professionnalisme et le courage des agents.

FO Justice SOUHAITE un bon rétablissement à notre collègue.

SLP **FO Justice** CP Avignon-Le Pontet
Le 05 juin 2023

